

N°CC/46/1.1/2022-86

DECISION COMMUNAUTAIRE

« Travaux de voirie et aménagements urbains sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat » - Accord Cadre 2021-04
Signature du marché subséquent ordinaire n° 56 avec l'entreprise COLAS France

Le Président de la Communauté d'Agglomération « Les Sorgues du Comtat »

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n° DE/46/5.4/21.03.2022-5 du 21 mars 2022 par laquelle le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Les Sorgues du Comtat » délègue au Président, pour la durée de son mandat une partie de ses attributions, en le chargeant de prendre toutes décisions sur les matières énumérées à l'article L.2122-22 susvisé ;

VU l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 19.04.2021

VU la décision n° 2021-53 du 27.04.2021 autorisant la signature de l'Accord cadre N° 2021-04 avec l'entreprise COLAS France, et l'exécution de celui-ci sous la forme de marchés subséquents ordinaires, ou à bons de commande,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire d'effectuer un marché subséquent ordinaire N°56, pour la réalisation de travaux concernant la création d'une voie de sortie sur l'axe vert y compris le réseau pluvial sur l'esplanade zone 1, sur la commune de Monteux, ZAC de Beaulieu.

DECIDE

Article 1^{er} : de signer le marché subséquent ordinaire n° 56 avec l'entreprise COLAS France, 1575 chemin de la Grange des Roues, établissement de Sorgues, 84275 VEDENE Cedex

Pour un montant de 709 014.75 € H.T. soit 850 817.70€ TTC.

Article 2 : le présent marché subséquent n° 56 a une durée initiale de six mois.

Article 3 : Les crédits nécessaires au règlement de ces prestations seront inscrits au budget annexe Zac de Beaulieu de la Communauté d'agglomération « Les Sorgues du Comtat ».

Monteux, le 30 mai 2022

Président,



Acte exécutoire
Loi n°82-213 du 2 mars 1982 :
Loi n°82-623 du 22 juillet 1982 :
Envoyé le : 30 mai 2022
Affiché le : 30 mai 2022

Christian GROS,
Président de la Communauté
d'Agglomération
« Les Sorgues du Comtat »





Marché Accord Cadre - 2021-04

Travaux dont l'objet est la réalisation, la réhabilitation ou le gros entretien de voiries et d'aménagements urbains sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat

Titulaire : COLAS Midi Méditerranée, Agence de Sorgues 2326 Avenue d'Orange CS 20102 84275 VEDENE Mail: colas.sorgues@colas-mm.com
Tel: 04.90.39.45.57

Sous-traitant : * SA 4M Provence Route, Village ERO 38 rue des Cardeurs - CS 90145 SORGUES Mail: pr@4mprovence-route.fr Tel: 04.90.39.34.56
* Soils Provence, ZAC des Balarucs 13 avenue Leclerc CAUMONT SUR DURANCE Mail: info.provence@soils.fr Tel: 04.32.40.00.21

522 84

MSO N° 56 DPGF

Commencement des travaux le : 30/05/2022

Délais de : 6 MOIS

Objet du MSO : BEAULIEU - création voie vs1 de sortie - 20 % VS1 - 30 % axe vert et reseau pluvial - espagnole zone 1

Code	Désignation	Unité	Quantité	P.U. HT Révisé	Montant
1000	CHAPITRE 1 - TRAVAUX PREPARATOIRES				
	INSTALLATION DE CHANTIER - SIGNALISATION				
100,3	Installation de chantier montant de travaux supérieur à 50 000 € HT	Forfait	2,30	1 575,00 €	3 622,50 €
100,4	Fourniture et pose de panneaux de jalonnement directionnel "Signalisation temporaire". L'unité.	Unité	21,50	315,00 €	6 772,50 €
	DEFRICHAGE ET DEBROUSSAILLAGE ET PREPARATION DU TERRAIN				
100,7	pour q > 500 m2, le mètre carré	M2	1 371,00	0,53 €	726,63 €
	DEMOLITION DE MAÇONNERIES : Ce prix rémunère au mètre cube la démolition d'ouvrages ou parties d'ouvrage en maçonnerie de brique, de moellons, ou de béton ordinaire non armé, y compris le chargement et le transport des déblais à la décharge choisie par l'entrepreneur et agréée par le maître d'œuvre				
	Démolition de maçonnerie ou béton ordinaire pouvant être extraits aux engins mécaniques				
100,22	pour q > 10 m3, le mètre cube	M3	8,00	84,00 €	672,00 €
	Démolition de maçonnerie ou béton ordinaire nécessitant l'emploi d'un B.R.H.				
100,25	pour q < 10 m3, le mètre cube	M3	8,00	262,50 €	2 100,00 €
100,26	pour q > 10 m3, le mètre cube	M3		262,50 €	- €
	DEMOLITION DE CHAUSSEE ET TROTTOIRS : Ce prix rémunère au mètre carré la démolition de chaussée et trottoirs jusqu'au fond de fouille défini par le maître d'œuvre. Il comprend : la démolition du revêtement aux engins mécaniques (enrobés + grave bitume ou grave ciment), quelle que soit l'épaisseur rencontrée. Le terrassement de la couche de fondation de la chaussée existante, jusqu'au fond de fouille. Le chargement, le transport, le déchargement des produits de démolition à la décharge publique choisie par l'entrepreneur et agréée par le maître d'œuvre. Toutes sujétions de main d'œuvre				
100,58	Pour q > 200 m2, le mètre carré	M3	200,00	52,50 €	10 500,00 €
	SCARIFICATION DE CHAUSSEE : ce prix rémunère au mètre carré la scarification de chaussée sur 0,10m d'épaisseur, y compris la remise en forme sans apport de matériaux et sans élimination des produits. Il comprend : le compactage de la forme obtenue				
100,69	pour q > 300 m2, le mètre carré	M2	8 163,00	6,30 €	51 426,90 €
	ENLEVEMENT DE BLOCS CALCAIRES : Ce prix rémunère à l'unité l'enlèvement de blocs calcaires. Il comprend le chargement, le transport et la mise en dépôt en un lieu défini par le maître d'œuvre				

100,87	Blocs > 1 50 kg, l'unité	U	13,00	52,50 €	682,50 €
	BALAYAGE : Ce prix rémunère au mètre carré l'exécution du balayage par aspiration des chemins avant l'exécution des enduits superficiels, avec évacuation des déchets à la décharge, y compris les finitions manuelles. Le M2.				
100,90	BALAYAGE	M2	490,00	3,15 €	1 543,50 €
	CREATION DE FOSSE au godet trapézoïdal, avec évacuation des terres en décharge contrôlée ou un lieu indiqué par le maître d'œuvre				
100,93	Pour une longueur comprise entre 50 et 100 ml, le m3	M3	150,00	26,25 €	3 937,50 €
	DOSSIER DE RECOLEMENT				
100,100	Pour toutes les voiries et les trottoirs. Le mètre carré	ML	1 014,50	5,25 €	5 326,13 €
100,103	Mise en place d'une déviation	ft	0,50	1 050,00 €	525,00 €
2000	CHAPITRE 2 - TERRASSEMENTS				
	DÉBLAIS ce prix rémunère au mètre cube les terrassements en déblais en terrain de toute nature. Il comprend le piquetage, l'extraction, le chargement, le transport à la décharge choisie par l'entrepreneur et agréée par le maître d'œuvre, la protection contre les eaux, la protection des fouilles ainsi que les terrassements manuels à proximité des réseaux, ouvrages ou équipements divers, plantations... Les quantités à prendre en compte seront déterminées suivant les profils en travers				
200.4	Pour q > 200 m3, le mètre cube	M3	1 982,00	14,70 €	29 135,40 €
	MISE EN DEPOT DES DEBLAIS EN VUE DE LEUR REUTILISATION : Ce prix rémunère au mètre cube les terrassements en déblais des matériaux de bonne qualité, susceptible d'être réemployés. Il s'applique dans les mêmes conditions que les prix 200-6 et 200-7				
200.9	Pour q < 10 m3, le mètre cube	M3		10,50 €	- €
200.10	Pour q > 10 m3, le mètre cube	M3	222,00	8,40 €	1 864,80 €
	FOUILLES POUR PURGE : Ce prix rémunère au mètre cube le curage des zones indiquées par le maître d'œuvre, le chargement, le transport et le déchargement des matériaux curés à la décharge choisie par l'entrepreneur et agréée par le maître d'œuvre				
200.11	Pour q < 5 m3, le mètre cube	M3		15,75 €	- €
200.12	Pour q > 5 m3, le mètre cube	M3		5,25 €	- €
	GEOTEXTILES : Ce prix rémunère au mètre carré couvert la fourniture et mise en œuvre des géotextiles. Les caractéristiques minimum du matériau seront : résistance à la rupture > 10kg/cm, allongement à la rupture >50%, résistance à la déchirure amorcée >15kg (NGF 37104), perméabilité à l'eau > 300l/m2 sous 0,05 bar, poids > 200g/m2 en fond de décaissement. Il comprend l'approvisionnement des produits, leur déchargement et leur stockage, la découpe des nappes aux dimensions de pose, la mise en place des nappes, le raccordement par recouvrement (minimum 0,50m)				
200.14	Pour q > 200 m2, le mètre carré	M2	2 860,00	0,53 €	1 515,80 €
	FOUILLES EN TRANCHEE : Ce prix rémunère au mètre cube les fouilles en tranchées en terrain de toute nature, jusqu'à une profondeur de 2,00m, aux engins mécaniques. Il comprend le piquetage, l'exécution des tranchées à la pelle mécanique, la protection des racines d'arbres par un enduit cicatrisant, les étalements et blindages éventuels, les épaissements et détournements d'eau, le réglage et compactage du fond de fouille, l'enlèvement et le chargement et transport des déblais à la décharge choisie par l'entrepreneur et agréée par le maître d'œuvre				
200.16	pour q > 10 m3, le mètre cube	M3	92,00	15,75 €	1 449,00 €
200.17	Plus value au prix 200-15 et 200-16 pour sur profondeur au delà de 2,00m, le M3.	M3		26,25 €	- €
	Terrassement en tranchée aux engins mécaniques, les matériaux propres au remblaiement étant mis en dépôt à proximité				
200.18	Pour q < 10 m3, le mètre cube	M3		42,00 €	- €
200.19	pour q > 10 m3, le mètre cube	M3	202,50	31,50 €	6 378,75 €
	MATERIAUX FILTRANTS				
	Ce prix rémunère dans les mêmes conditions que les prix 300-1 et 300-2, la fourniture et mise en œuvre de matériaux filtrants 15/30 en fond de tranchée				

300.4	Pour q > 5 m3, le mètre cube GRAVES 0/60	M3	12,00	29,40 €	352,80 €
300.17	Pour q > 50 m3, le mètre cube GRAVES 0/31 5	M3	1 731,00	29,40 €	50 891,40 €
300.20	Pour q > 30 m3, le mètre cube GRAVES CONCASSEES 0/20 POUR REMBLAIEMENT DE TROTTOIRS	M3	519,50	21,00 €	10 909,50 €
300.26	Pour q > 30 m3, le mètre cube MIS EN PLACE DE TERRE VEGETALE AVEC REPRISE	M3	853,00	42,00 €	35 826,00 €
300.30	Ce prix rémunère au mètre cube la reprise en dépôt sur le site (rayon de 500m), de terre végétale par engin mécanique, y compris le transport, la mise en œuvre, le fin réglage manuel si nécessaire, l'épierrage d1 éléments de plus de 30 mm, l'enlèvement et l'évacuation des débris de toute nature, y compris toutes sujétions de mise en œuvre. Le M3. FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE TERRE VEGETALE IMPREGNATION ET CLOUTAGE	M3	120,00	24,15 €	2 898,00 €
300.35	Pour q > 50 m2, le mètre carré COUCHE D'ACCROCHAGE de type cationique à rupture rapide "propre"	M2	7 107,00	1,58 €	11 229,06 €
300.36	Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation d'une couche d'accrochage à l'émulsion de bitume concentré à 60 %, de bitume pur sur revêtements existants. Il couvre toutes sujétions d'exécutions. Le mètre carré. CONFECTION D'UN BI-COUCHE	M2	5 182,00	1,58 €	8 187,56 €
300.42	Pour q > 500 m2, le mètre carré EMPLOI PARTIEL	M2	305,00	3,36 €	1 024,80 €
300.43	Ce prix rémunère à la tonne la fourniture et la mise en œuvre de liant et granulats pour reprise de nid de poule. Il comprend le balayage de la partie à traiter et l'évacuation des produits, l'épandage d'émulsion de bitume à 65%, la mise en œuvre de gravillons 10/14 puis 4/6, le réglage et le compactage, le balayage après rejet. La tonne. GRAVE BITUME HAUT MODULE	T	2,00	262,50 €	525,00 €
400.4	Pour q < 20 T, la tonne	T		152,60 €	- €
400.5	Pour 20 < q < 100 T, la tonne	T		103,55 €	- €
400.6	Pour q > 100 T, la tonne GRAVES BITUME ENRICHIES	T	1 104,00	87,20 €	96 268,80 €
400.7	Pour q < 20 T, la tonne	T		152,60 €	- €
400.8	Pour 20 < q < 100 T, la tonne	T		103,55 €	- €
400.9	Pour q > 100 T, la tonne BETON BITUMINEUX 0/10	T	616,00	87,20 €	53 715,20 €
400.10	Pour < 10T, la tonne	T		152,60 €	- €
400.11	Pour 10 < q < 50 T, la tonne	T		141,70 €	- €
400.12	Pour q > 50 T, la tonne BETON BITUMINEUX 0/6 MANUEL EP:0,04M	T	464,00	92,65 €	42 989,60 €
400.15	Pour q > 50 T, la tonne Fourniture et réalisation d'un bicouche	T	72,00	152,60 €	10 987,20 €
400.32	Pour q : inférieur ou égal à 200 m². Le mètre carré.	M2		10,90 €	- €
400.33	Pour q : supérieur à 200 m². Le mètre carré.	M2	1860	7,63 €	14 191,80 €
400.34	Plus-value pour application manuelle. Le mètre carré.	M2	305,00	5,45 €	1 662,25 €
5000	CHAPITRE - 5 BORDURES BORDURES T.2 ou T.3 BÉTON : ce prix rémunère au mètre linéaire la fourniture et pose de bordures en béton de type T2 ou T3 classe A. Il comprend le terrassement, quelque soit la nature du sol (enrobés, grave bitume) et les moyens employés (découpe à la scie, rabotage, etc...), l'évacuation des déblais, le nivellement, la fondation béton dosé à 250 kg/m3 (épaisseur mini : 0,15 m), la confection des joints (1 cm), l'épaulement béton jusqu'à 10 cm du haut de la bordure. Il s'applique aux bordures hautes et basses.				
500.3	Pour q > 100 ml, le mètre linéaire GLISSIERES G.S.S.2	ML	1 075,00	39,90 €	42 892,50 €

500.15	Pour q > 20 ml, le mètre linéaire BORDURES P1	ML	18,00	94,50 €	1 701,00 €
500.22	Pour q > 20 ml, le mètre linéaire ELEMENTS DE 60CM TYPE A	ML	1 004,00	37,80 €	37 951,20 €
500.30	Pour q > 20 ml, le mètre linéaire CANIVEAUX CS2 BETON : Ce prix rémunère au mètre linéaire la fourniture et pose de caniveaux CS2, Classe A, en béton. Il s'applique dans les mêmes conditions que le prix 500-1	ML	7,50	42,00 €	315,00 €
500.43	Pour q > 100 ml, le mètre linéaire CANIVEAUX CC1 BASALTE : Ce prix rémunère au mètre linéaire la fourniture et pose de caniveaux CC1 en basalte noir. Il s'applique dans les mêmes conditions que le prix 500-1	ML	154,00	39,90 €	6 144,60 €
500.53	Pour 20 < q < 100 ml, le mètre linéaire BORDURES SPECIALES	ML	18,00	63,00 €	1 134,00 €
500.78	Fourniture et pose de bordures type "quai de bus" normalisée - Béton -le mètre linéaire	ML	12,00	336,00 €	4 032,00 €
500.80	Bordure de raccordement "quai de bus" Béton - le mètre linéaire	ML	6,00	420,00 €	2 520,00 €
6000	CHAPITRE 6 - CANALISATIONS				
600.9	pour q > 50 ml, le mètre linéaire	ML	506,00	94,50 €	47 817,00 €
600.18	pour q > 50 ml, le mètre linéaire CANALISATION EN PVC CR8 . Ce prix rémunère au mètre linéaire la fourniture et la pose en tranchée ouverte de tuyaux PVC de ce type , il s'applique dans les même conditions que le prix 600-1 D300	ML	32,00	273,00 €	8 736,00 €
600.26	pour q : 1 0 < q < 50 ml, le mètre linéaire	ML	50,00	84,00 €	4 200,00 €
7000	CHAPITRE 7 - REGARDS				
	REGARD DE VISITE : Ce prix rémunère à l'unité la réalisation de regard de visite de 0 à 2,00 m de profondeur, il comprend. Les terrassements nécessaires de toute nature, les étalements et épusement éventuels, la fourniture et mise en œuvre d'un béton de propreté, la fourniture et pose des éléments préfabriqués ou coulés en place en béton dosé à 250 Kg, la fourniture et pose du tampon en fonte ductile série lourde 40000 da N (matériau à soumettre à l'agrément du maître d'œuvre) . Le réglage et le scellement, les remblais autour du regard et le scellement, les percements pour raccordement au collecteur, la fourniture et le scellement des échelons de descente, galvanisés. DIAMETRE INTERIEUR 800 Hauteur 0 à 2,00 m.				
700.1	pour q : < 2 U, l'unité	U	4,00	945,00 €	3 780,00 €
700.2	pour q : > 2 U, l'unité	U	11,20	735,00 €	8 232,00 €
	REGARD A GRILLE 750 X 300 : Ce prix rémunère à l'unité la confection de regard r à grille au droit d'une bordure basse , il comprend : les terrassements nécessaires, la fourniture et mise en œuvre du béton dosé à 250 Kg, les coffrages nécessaires, la confection de la cunette , la fourniture et pose de la grille 750 x 300 à soumettre à l'agrément du maître d'œuvre et toutes sujétions de raccordement au collecteur.				
700.20	pour q : > 2 U, l'unité	U	8,00	708,75 €	5 670,00 €
	REGARD A GRILLE 500 X 500 AVEC GRILLE PLATE ou CONCAVE 600 X 600 EN FONTE DUCTILE Classe C 250				
700.23	pour q : < 2 U, l'unité	U	2,00	682,50 €	1 365,00 €
700.24	pour q : > 2 U, l'unité	U	1,60	609,00 €	974,40 €
1,7,10	TETE DE BUSE				
700.40	pour buse de diam de 500, l'unité.	U	0,40	635,25 €	254,10 €
700.43	pour buse de diam de 1000, l'unité. A LA HAUSSE	U	5,20	861,00 €	4 477,20 €
700.45	pour q : > 2 U, l'unité. A LA HAUSSE	U	19,50	183,75 €	3 583,13 €
700.49	pour q>2 U, l'unité.	U	9,00	231,00 €	2 079,00 €

	REMISE A NIVEAU DE TABOURET OU CAISSE SIPHOIDE : Ce prix rémunère à l'unité à niveau de tabouret ou caisse siphoides , il comprend : le descellement de la fonte, le recepage des parois , le nettoyage du regard; la fourniture et la pose d'un cadre adapté en acier galvanisé à chaud , la mise en place de l'ancienne fonte avec scellement du cadre.				
	A LA HAUSSE				
700.67	pour q >2 U, l'unité.	U	6,00	73,50 €	441,00 €
	REMISE A NIVEAU DE BOUCHE A CLE				
700.71	REMISE A NIVEAU avec modification du tube allonge	U	10,00	68,25 €	682,50 €
	REMISE A NIVEAU de chambre " TELECOM"				
	A LA HAUSSE				
700.73	L 1 T : 64 X 78 cm, l'unité.	U	0,90	210,00 €	189,00 €
700.74	L2T:64X161 cm, l'unité.	U	2,00	472,50 €	945,00 €
700.75	L3T: 78X1 63 cm, l'unité.	U	1,50	483,00 €	724,50 €
700.78	L6T: 114X268 cm, l'unité.	U	1,50	997,50 €	1 496,25 €
	Caniveaux ouverts de type trapézoïdal pour fossés, Ce prix rémunère au mètre linéaire la fourniture et la pose de caniveaux ouverts pour fossés de forme trapézoïdale, il comprend les terrassements nécessaires, le chargement et l'évacuation des déblais, la mise en place des caniveaux suivant le profil en long et toutes sujétions de mise en œuvre.				
700.124	Caniveaux 150x50x80x2,45. Le mètre linéaire	ML	24,00	105,00 €	2 520,00 €
	Caniveaux ouverts rectangulaires de type U. Même prescriptions que les prix 700-122 à 700 - 125 longueur des éléments : 4,00 mètres ou 2,00 mètres, série sans surcharge				
700.128	Caniveaux 80 x 1 00. Le mètre linéaire	ML	120,00	105,00 €	12 600,00 €
700.132	au prix 700-128. Le mètre linéaire	ML	120,00	63,00 €	7 560,00 €
8000	CHAPITRE 8 - BETONS				
	BETON B3 dosé à 300 Kg/m3 de ciment CFA 325 (parties d'ouvrage en élévation non armé ou légèrement armé)				
800.9	pour q : > 5 m3 LE METRE CUBE	M3	10,00	367,50 €	3 675,00 €
	REVETEMENT EN BETON DESACTIVE : Ce prix rémunère au mètre carré le revêtement de trottoir ou d'ilot en béton désactivé, il s'applique dans les mêmes conditions que les prix 800-47 à 800-50 ci- dessus.				
800.52	pour q :> 10 m2 LE METRE CARRE	M2	300,00	65,10 €	19 530,00 €
800.54	Réalisation de coffrage pour bétons lavés, balayés ou désactivés LE METRE LINEAIRE	ML	65,00	14,70 €	955,50 €
	<i>Dont 33 762,61 € HT de cession de pnp TPOI coef 1,05.</i>				
	MONTANT TOTAL H.T				709 014,75 €
	REMISE			0,00%	
	TOTAL H.T REMISE				
	TVA			20,00%	
	MONTANT TOTAL T.T.C				111 802,95 850 817,70

Vuk
G.

APPROUVÉ

Par THIERION , 12:11, 20/05/2022